



{BnF

*Communiqué de Presse*

*Communiqué de Presse*

Paris, le 15 janvier 2013

**Investissements d'Avenir :  
Deux partenariats d'envergure conclus pour la numérisation et la diffusion des  
collections de la Bibliothèque nationale de France (BnF)**



**Aurélie FILIPPETTI**, ministre de la Culture et de la Communication, **Louis GALLOIS**, commissaire général à l'investissement, et **Bruno RACINE**, Président de la Bibliothèque nationale de France (BnF), **se félicitent de la conclusion de deux nouveaux accords de numérisation et de diffusion des collections de la BnF**, couvrant les livres anciens et les fonds musicaux.

Le volet «Développement de l'économie numérique», via le Fonds national pour la société numérique (FSN) dont la Caisse des Dépôts assure la gestion, est d'ores et déjà mobilisé dans des projets de numérisation et valorisation des contenus patrimoniaux au profit des collections du Centre Pompidou, de l'Institut national de l'audiovisuel, de la Réunion des musées nationaux, ou encore de la société Gaumont.

La **Bibliothèque nationale de France**, engagée depuis une quinzaine d'années dans la numérisation de son patrimoine, **accélère elle aussi son activité dans ce domaine grâce au Programme d'Investissements d'Avenir**, avec la **signature de deux premiers accords de partenariats**, conclus par sa filiale «**BnF-Partenariats**» créée en 2012, pour la mise en œuvre de partenariats entre l'établissement public et des acteurs privés dans la numérisation et la diffusion d'œuvres patrimoniales.

**L'accord conclu avec la société ProQuest**, éditeur de bases de recherches historiques et culturelles, prévoit la **numérisation de 70 000 livres anciens français datant de 1470 à 1700**. Le projet concerne tous les exemplaires des incunables imprimés avant 1500 et un exemplaire par édition pour les imprimés des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle. L'accord passé avec ProQuest s'inscrit dans le programme européen «Early European Books», auquel participent quatre grandes bibliothèques européennes, et qui vise la création d'une bibliothèque numérique virtuelle rassemblant les principaux ouvrages d'avant 1700. Une sélection de 3500 ouvrages, choisis par la BnF, sera en libre accès immédiat sur Gallica. Au fur et à mesure de la numérisation, les autres ouvrages numérisés seront accessibles à tous les lecteurs de la BnF pendant dix ans avant d'être mis en libre accès à leur tour sur Gallica.

**Le partenariat avec Believe Digital et Memnon Archiving Services** porte sur un projet de **numérisation et valorisation de près de 200 000 disques vinyles 78 et 33 tours**. Grâce à ses deux partenaires, Believe Digital, société française, leader européen de la distribution de musique

numérique, et Memnon Archiving Services, société spécialisée dans la numérisation, ce projet rendra accessible sur les principales plates-formes de distribution musicale numérique une offre unique de plus de 700 000 titres, tous genres confondus (musique classique, jazz, variété, musiques du monde, ...)

Les revenus issus des partenariats seront réinvestis par la BnF dans de nouveaux projets de numérisation. Ces deux accords de partenariat public-privé s'appuient sur les recommandations formulées ces dernières années par plusieurs rapports français ou européen relatifs au développement de la numérisation patrimoniale et à sa diffusion (rapport de Marc Tessier sur la numérisation du patrimoine écrit, rapport The New Renaissance commandé par la Commission européenne, ...). Ils s'inscrivent pleinement dans le cadre global de la politique active de numérisation et de diffusion voulue et encouragée par Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication.

**Contacts presse :**

Cabinet d'Aurélie Filippetti : 01 40 15 80 11

Cabinet de Louis Gallois : 01 42 75 64 43

Bibliothèque nationale de France : 01 53 79 41 18